

## CONGRES DE STRASBOURG

### COMPTE RENDU DE L'ATELIER COMMUNICATION

*La création du groupe de travail C.E.R.F. (Communication-Echanges-Recrutement-Formation) a été décidée au congrès de Laval.*

*L'objectif, clairement défini dès le départ, de ce groupe est d'aider les hospitalités à structurer et à développer leur communication.*

*Il s'est réuni 3 fois en 2012. Une première réunion de constitution à Lourdes, en février, et deux réunions à Paris : l'une sur les bulletins de nos hospitalités, l'autre sur les sites Internet.*

*Le tableau A donne la composition du groupe CERF.*

#### **A/ BULLETINS DE NOS HOSPITALITES**

##### **1/ Périodicité et format**

Ils sont très variables. Le tableau B ci-joint montre la variété des bulletins des hospitalités présentes à la commission CERF.

Pour que le bulletin soit un vrai outil de liaison et d'information, il faut qu'il paraisse d'une manière régulière et pas trop espacée. Une parution tous les 3 ou 4 mois semble appropriée.

Il est clair également que l'impression en couleurs du bulletin augmente son attrait : aujourd'hui, les photos en noir et blanc paraissent un peu désuètes...

##### **2/ Destinataires et moyens d'envoi**

Les hospitaliers et les malades bien sûr. On peut y ajouter les prêtres des paroisses, certains VIP, des abonnés payants et en mettre aussi dans les églises.

Pour l'adressage, la Poste est le moyen le plus courant. En dessous de 50gr. (enveloppe comprise) l'affranchissement en « Destineo » est de 0.56€. Délai 4 jours.

Il est possible d'obtenir le tarif préférentiel accordé par la Commission Paritaire mais les contraintes sont importantes.

##### **3/ Rubriques**

Le tableau C ci-joint indique les rubriques du bulletin de Bordeaux (Les Carnets e l'HB) et leur programme de parution étalé sur les 4 numéros de l'année.

##### **4/ Coûts et financement**

En annexe : - Le tableau D du coût du bulletin de Marseille. Ses frais d'envoi sont peu élevés car Gilles BARTOLOMEO a pu obtenir l'accord de la Commission Paritaire.

- Le tableau E du « Carnet de l'HB ». On peut noter que les 4 pages de publicités (sur 24) financent plus de la moitié du coût du bulletin. Le reste tient essentiellement à l'abonnement des hospitaliers : 5€ prélevé sur la cotisation annuelle de 15€.

#### **B/ LES SITES INTERNET**

##### **1/ Utilisation et objectifs**

- Faciliter la communication interne : informations...
- Améliorer la communication externe,
- Faciliter les inscriptions, appels de cotisation...
- Réduire les coûts de communication

- Créer une dynamique : interactivité, forums...
- Servir à la formation

## **2/ Les rubriques**

- Accueil et présentation de l'hospitalité
- Calendrier des évènements à venir
- Présentation du pèlerinage : thème, inscriptions...
- Reportage photos et témoignages sur les activités : liens possibles avec « Picasa »
- Actualités diverses
- Page « Jeunes » avec lien éventuel vers Facebook
- Mise en ligne du bulletin de l'hospitalité
- Liens vers des vidéos (formation...), les hospitalités régionales, Lourdes, le journal du Pèlerin, Lourdes Magazine...
- Les contacts
- Intentions de prières
- Thèmes de l'année : chants et prières
- Rubriques archives, etc...

## **3/ La création et le coût**

Il n'est pas nécessaire de passer par une société spécialisée pour créer un site. Il existe plusieurs sites facilitant la création de votre propre site et permettant de vous héberger.

Le coût de cet hébergement et du dépôt d'un nom est d'environ 50€/an.

Une journée de formation semble suffisante pour apprendre à créer un site. Une quinzaine d'hospitalités ont marqué leur intérêt. Des dates seront proposées prochainement aux Présidents concernés.

## **4/ La maintenance et le site de l'APHF**

La maintenance est la grande question : il faut que le site de l'hospitalité diocésaine soit fréquemment renouvelé pour qu'il éveille l'intérêt et soit régulièrement consulté.

Sur ce sujet, le site de l'APHF pourrait devenir une véritable banque de données, une source d'informations où les responsables des sites diocésains pourraient venir chercher des informations diverses à publier sur leurs propres sites. Le groupe CERF va travailler dans ce sens là.

Il a aussi été proposé que le site de l'APHF puisse comporter une partie avec accès réservé (mot de passe) pour y publier des informations plus confidentielles.

J.J.L.